

Section Triathlon - Course à pied AS FPT

Samedi 12 Octobre 2019 à Bourbon-Lancy **Seizième édition de la Bourbonnienne**

REGLEMENT

Organisateur :

Section Triathlon-Course à pied AS FPT, appartenant au Comité d'Entreprise de la société FPT à Bourbon-Lancy.

Point de rencontre :

Base nautique du plan d'eau du Breuil à Bourbon-Lancy.

Distance - Horaire et lieu de départ - Participation :

- 700m : 14h00, face à la salle de la base nautique, ouvert aux écoles d'athlétisme garçons et filles nés en 2010 et plus.
- 1400m : 14h30, face à la salle de la base nautique, ouvert aux poussins/benjamins garçons et filles nés en 2006, 2007, 2008 et 2009.
- 2900m : 14h30, face à la salle de la base nautique, ouvert aux minimes garçons et filles nés en 2004 et 2005.
- 6000m : 15h30, face à la salle de la base nautique, ouvert aux cadets/juniors/espoirs/seniors et vétérans hommes et femmes nés en 2003 et avant.
- 10000m : 15h30, face à la salle de la base nautique, ouvert aux cadets/juniors/espoirs/seniors et vétérans hommes et femmes nés en 2003 et avant.

Arrivée :

Base nautique du plan d'eau du Breuil à Bourbon-Lancy.

Secrétariat - Dossards :

Ouvert de 13h30 à 16h30, salle de la base nautique. Clôture des inscriptions 30 minutes avant chaque course.

Chronométrage :

A l'arrivée.

Vestiaires et douches :

Vestiaires base nautique du plan d'eau du Breuil.

Douches base nautique du plan d'eau du Breuil.

Sécurité routière :

Assurée par les organisateurs à toutes les intersections.

Service médical :

Assuré par la Protection Civile.

Assurance :

L'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile « organisation » et « participants ». Il décline toute responsabilité pour les accidents d'ordre physique immédiats ou futurs.

Participants :

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass'Running, délivrée par la F.F.A en cours de validité à la date de la manifestation ;
- ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous les moyens, la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;
- ou d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ou de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an ou de sa copie pour les non licenciés ;
- une autorisation parentale pour les mineurs sera demandée avec le bulletin d'inscription.

Classement - Récompenses :

La lecture des résultats et la remise des prix aura lieu à partir de 17h30 à la salle de la base nautique.

Lots aux trois premières femmes et aux trois premiers hommes.

Lots au premier de chaque catégorie pour le 10000m.

Coupes.

1 lot pour chaque concurrent.

Lots divers pour les enfants.

Vin d'honneur :

Base nautique après la remise des prix.

Renseignements complémentaires :

Mr LALLEMAND Gérard - Les Ronchères 71140 CHALMOUX - Tél. : 06 08 98 52 92

Mr GOUGNOT Richard - Les Grandes Terres 71140 Vitry sur Loire - Tél. : 06 95 00 35 20

Mr LIVROZET David - 6 rue des Bruyères 71140 Bourbon-Lancy - Tél. : 06 03 62 08 24

Mr FAUCHERON Christophe - Les Peniers 58380 Lucenay les aix - Tél. : 06 26 09 45 97

Inscriptions :

Gratuit pour le 700m, le 1400m et le 2900m.

8 euros à l'avance ou 10 euros sur place pour le 6000m.

10 euros à l'avance ou 12 euros sur place pour le 10000m.

En ligne sur le site Ikinoa (<http://lbb-2019.ikinoa.com>).

Format papier, à retourner avant le 08 Octobre 2019 accompagné d'un chèque à l'ordre de AS FPT à Mr LIVROZET David, 6 rue des Bruyères, 71140 Bourbon-Lancy.